



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

GRT Gaz Région Nord Est
23, Rue de la centrale
BP 40106
57192 FLORANGE CEDEX

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant des travaux de protection d'une canalisation de gaz en cours d'eau sur la commune de RUSSANGE

P. J. : Récépissé de déclaration
Fiche descriptive de l'opération

Metz, le 4 novembre 2015

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

TRAVAUX SUR COURS D'EAU RELATIFS À LA PROTECTION D'UNE CANALISATION DE GAZ SUR LA COMMUNE DE RUSSANGE

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier complet au guichet unique de l'eau : 22 octobre 2015
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2015-00282
- Dossier réalisé par : ALTRAN

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de RUSSANGE où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois et à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Bassin Ferrifère pour information.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

ALTRAN
Mairie de RUSSANGE
CLE SAGE bassin Ferrifère
ONEMA

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER